

7ème session du Conseil des Droits de l'Homme
Discours de Son Excellence Ambassadeur Franciscos Verros
Représentant Permanent de la Grèce auprès des Nations Unies à Genève

Monsieur le Président,
Madame le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je tiens tout d'abord à dire que j'adhère pleinement à l'intervention prononcée par Dr. Dimitrij Rupel, Ministre des Affaires Etrangères de la Slovénie, au nom de l'Union Européenne.

Voici presque deux ans que le Conseil des Droits de l'homme s'est consacré à la mise en place des instruments et des méthodes de son travail. Toutes les parties prenantes ont oeuvré avec succès pour achever cette tâche dans les délais prévus. Les mécanismes nouveaux sont là. Retenons tout particulièrement *l'examen périodique universel*, projet ambitieux, qui aura une grande influence sur la crédibilité du Conseil. Il doit être d'abord un instrument d'échanges et coopération. N'oublions pas que dans le domaine des droits de l'homme, le dialogue et surtout la contribution maximale d'acteurs (à savoir : Etats concernés, représentants de la société civile, institutions nationales et mécanismes d'expertise) constituent une garantie d'objectivité.

Maintenant, au cours de 7^{ème} session de notre Conseil, nous devons nous pencher sur plusieurs sujets relatifs à la promotion des droits humains.

Permettez-moi d'en retenir certains qui me semblent prioritaires.

Tout d'abord rappelons que pour nous les principes *d'universalité et d'indivisibilité des droits de l'homme* sont fondamentaux. Nous devons ainsi oeuvrer pour la promotion des droits civils, politiques, économiques, sociaux

et culturels, y compris le droit au développement. La protection du droit à un logement convenable, du droit d'accès à l'eau, de la lutte contre l'extrême pauvreté sont des thèmes sur lesquels nous devons avancer ensemble.

Dans cet esprit, *la situation des enfants* reste un sujet de préoccupation majeure. Trop nombreux sont les enfants privés de toute dignité subissant l'exploitation au travail ou diverses formes de violence. L'initiative prise à ce sujet par les partenaires d'Amérique Latine devrait être achevée afin que les enfants, partout dans le monde actuel, voient leur droit à la dignité reconnu.

La Grèce attache une importance particulière au **réchauffement climatique et à ses répercussions sur les droits de l'homme**, surtout dans les groupes les plus vulnérables de la population. C'est ainsi qu'en tant que Présidence en exercice du Réseau pour la Sécurité Humaine nous avons récemment organisé, avec l'appui de l'Organisation Mondiale de la Migration, une conférence afin d'attirer l'attention du public sur la **dégradation climatique, ses effets sur l'environnement et les répercussions sur les groupes défavorisés de la population**. La Grèce a dans le même esprit l'intention de co-parrainer le projet de Résolution du Conseil concernant le réchauffement climatique.

Autre sujet prioritaire pour nous : l'élimination de *toutes les formes de discrimination*. Elles constituent elles-même une violation grave des droits de l'homme. Parmi elles, la discrimination raciale est un défi universel exigeant notre action concertée. La mise en œuvre efficace de la *Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales* est une étape importante de la lutte contre le racisme à l'échelle mondiale. Ainsi, la Conférence d'examen de la Déclaration de Durban, prévue pour 2009, doit avoir lieu dans un esprit constructif recherchant le consensus. Elle devrait d'ailleurs se concentrer sur l'application de la Déclaration.

Monsieur Le Président,
Madame le Haut Commissaire,

Vous le savez, le combat pour les droits de l'homme est un combat difficile, très exigeant, réclamant du temps, de la détermination et même beaucoup de courage. C'est dans cet esprit que nous devons travailler ensemble pour combler nos lacunes et pour obtenir sur le terrain des résultats optimisés qui pourraient contribuer à un meilleur avenir pour l'humanité.

Je vous remercie pour votre attention.

Genève, le 5 mars 2008
